VISITE DE LA SAHPL À SAINT-GOUSTAN D'AURAY
(26 janvier 2014)

Pierre Robino

L'activité du port de Saint-Goustan au XVIII^{e} siècle d'après un document de 1792

En février 1792, le ville d'Auray conteste la qualité de « port oblique » attribué au port de Saint-Goustan (port oblique : port d'une certaine importance mais dépendant d'une amirauté). Pour les Alréens c'est un port de commerce. Certes il a baissé en activité en ce début de Révolution, mais les Alréens restent confiants... Bientôt il y aura des expéditions pour le long cours, l'Amérique, la pêche à la morue, le grand cabotage...

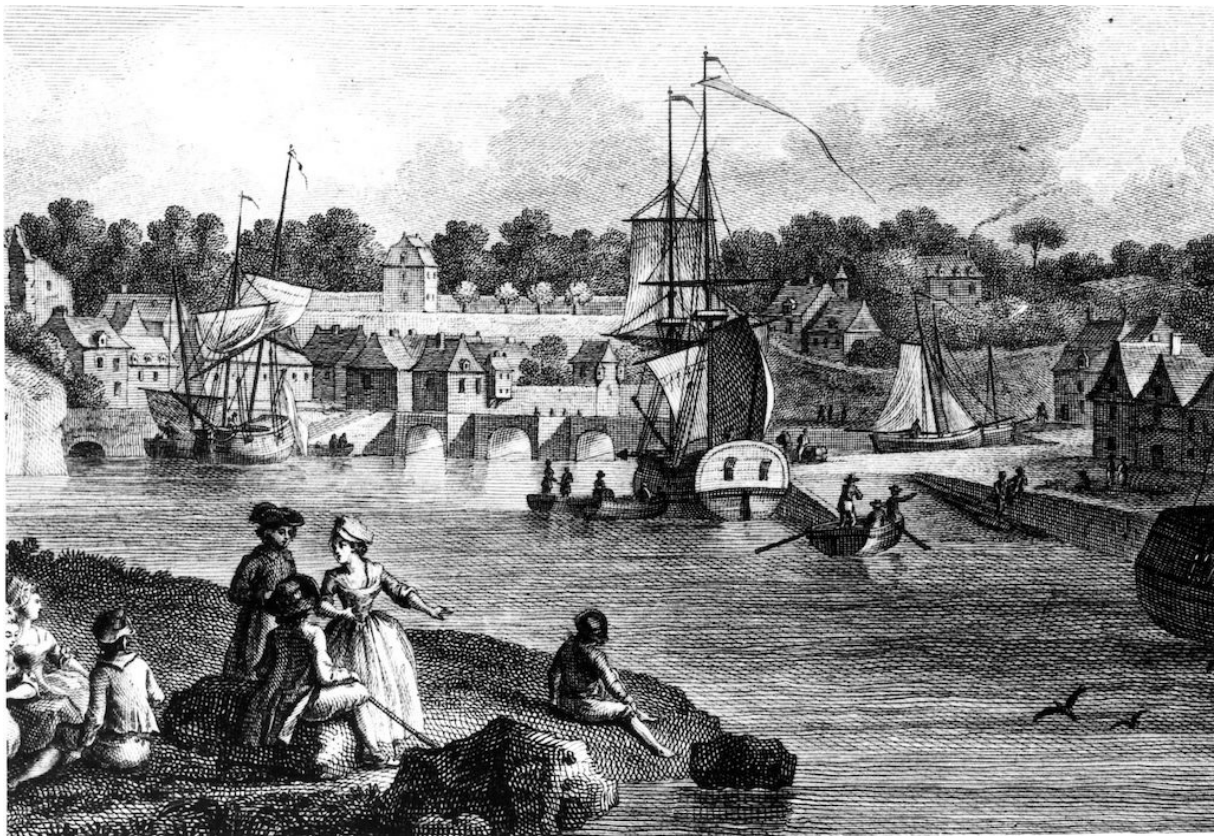

Fig. 1 - Le port d'Auray en 1776, gravure de Nicolas Ozanne - AD 56.

Comme port oblique, Auray a droit à un ancien navigateur pour veiller au lestage et délestage des navires, deux visiteurs et deux jaugeurs. Auray réclame le titre de Port de commerce et qu'il soit établi un lieutenant de port, deux visiteurs et deux jaugeurs. Pour démontrer que c'est un port de commerce, les officiers du bureau municipal affirment :

1- La pêche à la morue s'est faite jusqu'en 1700, date de l'extinction des maisons de commerce de cette branche
2- En 1736 on entreprit la construction d'un vaisseau de 40 canons qui est resté inachevé en raison de la mort de son armateur.
3- En 1737 on y arma pour Terre Neuve le « Saint Sauveur », 190 tx.
4- En 1751 le St Joseph de 80 tx pour la Martinique.
5- En 1752 le Lion Couronné de 90 tx pour la côte de Guinée.
6- En 1763 la Minette de 300 tx, chargé de grains et de toiles pour Bordeaux.
7- En 1771 le Théré se rendant à Lisbonne, chargé de grains, périt sur les côtes d'Espagne.
8- En 1776, deux navires anglais, 150 tx et 100 tx, premières prises du corsaire américain « La Représaille », Capitaine Wicks, qui conduisait en France le Docteur Franklin, furent amenés, vendus et déchargés au port d'Auray.
9- Une des prises, le Brigantin « Le Saint Joseph » a été acheté par un alréen et employé au grand cabotage.
10- En 1780 un brigantin de 70 tx et un chasse-marée de 50 tx armés pour l'Amérique septentrionale.
11- En 1783 construction, armement et chargement du Brick « La Marie Joseph » de 100 tx pour l'Amérique septentrionale.
12- En 1784, le brigantin « Le Saint Jean Baptiste » de 160 tx, construit et armé à Auray pour différents voyages en Méditerranée et en dernier lieu au Sénégal.
13- En 1787 et 1788, il a été construit 8 chasse-marée de 100 tx pour les travaux de Cherbourg. Arthur Young évoque la construction d'une digue à Cherbourg en août 1788, sous la direction de Dumouriez (commandant la garde nationale).
14- En 1789, les brigantins « Le Saint Vincent » de 130 tx et « L'Aventurier » de 110 tx construits et armés pour la Méditerranée.
15- Enfin, le port d'Auray compte plus de 60 bâtiments de diverses grandeurs construit à Saint-Goustan et qui font le cabotage.

(Document AD 56, série L)

Les passages de l'Ambassade siamoise à Auray en 1686 et 1687

Une première ambassade siamoise avait quitté le Siam le 24 décembre 1680 à bord du « Soleil d'Orient », navire de la Compagnie des Indes. Il y a eu des voies d'eau à l'aller et au retour le navire s'est perdu en mer. Des émissaires viennent à Paris demander des nouvelles de l'ambassade. En mars 1685 un ambassadeur, le chevalier de Chaumont, quitte Brest. Il est accompagné du chevalier de Forbin et de l'abbé de Choisy.

Le roi de Siam, Phra Naraïn, reçoit en septembre l'ambassadeur et dépêche à son tour une ambassade qui séjourne en France en 1686-1687. Elle débarque à Brest le 18 juin 1686, accueillie par 600 coups de canon. Il y avait trois ambassadeurs, huit mandarins, quatre secrétaires, vingt domestiques et une dizaine de petit Siamois qui venaient apprendre le français. Louis XIV pensait convertir le roi de Siam au catholicisme.

Les bagages des ambassadeurs, du chevalier de Chaumont et de l'abbé de Choisy, soit 132 ballots, furent expédiés par mer à Rouen. Il y avait aussi deux éléphants pour les petits-fils de Louis XIV , le duc de Bourgogne et le duc d'Anjou, futur Louis XV.

Fig. 2 - Les ambassadeurs siamois, gravure du XVII[e] siècle,
extrait du Journal du voyage de Siam de l'Abbé de Choisy, édition de 1930.

A leur passage à Hennebont ils assistent à une réception barbare où hommes et femmes marchent au son d'une musique de parade militaire... Ils sont à Auray la nuit du 12 au 13 juillet 1686. Le lendemain à Vannes est plus apaisant avec au programme un concert d'instruments à cordes et a vent, à l'exception des horribles lamentations de quelques pipes locales jouées en soufflant l'air dans une poche sous le bras. Les ambassadeurs n'appréciaient pas la musique bretonne, et surtout pas les binious.

La délégation siamoise s'en est allée à Nantes, puis a longé la Loire jusqu'à Orléans. Ils seront reçus à Versailles le 1er septembre. Ils visitent un peu le pays puis reviennent à Versailles le 14 janvier 1687 avant leur retour pour Brest. Ils reprennent le même chemin.

Le 31 janvier, ils sont de nouveau à Auray. Les archives du receveur d'Auray mentionnent les dépenses effectuées lors de leur passage. Ils sont logés au Corps de garde, appelé aussi Maison de la Ville au Blanc, sur la rive gauche, en Pluneret à l'époque. La communauté de ville leur présente les honneurs de la ville/ vin, confitures sèches et liquides, oranges de Chine, pommes, poires, biscuits, macarons et autres choses, bois, chandelles et flambeaux. Soit une dépense de 77 livres 15 sols.

Le 1er mars 1687 Ils quittent Brest et arrivent au Siam après presque 7 mois de navigation et la perte de 134 soldats.

Fig 3. Maison du Port-au-Blanc, corps de garde de la ville d'Auray au XVIIe siècle.
L'ambassade siamoise y a séjourné, la marquise de Sévigné aussi, très certainement.

Marquise de Sévigné

Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, est née à Paris le 2 février 1626. Sa correspondance l'a rendue célèbre. Elle avait 63 ans passés lorsqu'elle a séjourné une douzaine de jours à Auray, entre le 30 juillet et le 13 août 1689. (Au cours de ce séjour elle se rend à Port-Louis le 10, à Lorient puis à Hennebont le 11). Elle était l'invitée de Charles Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, et de son épouse.

On a dit qu'elle avait logé en face du Pavillon d'en Bas, près du pont, là où se trouve aujourd'hui le square de Castlebar, ou rue du Budo ou encore rue du Petit Port. Les Gustannais et ceux de la ville haute n'avaient pas le même avis.

En vérité elle a certainement logé au corps de garde. Ce qui était bon pour des ambassadeurs était certainement un logement acceptable pour le duc de Chaulnes. A Vannes, ils avaient été reçus à l'évêché. A l'époque le Parlement de Bretagne siégeait à Vannes, depuis l'affaire du Papier Timbré et des émeutes de Rennes en 1675. Le roi autorisa le retour à Rennes en octobre 1689 et le Parlement y reprit ses travaux le 1er février 1690.

On note d'ailleurs dans les comptes du receveur d'Auray, François Moreau, une mention relative à la réparation de logements à la fin juillet 1689. Plusieurs corps de métiers interviennent : maçons, menuisiers, vitriers et tapissiers. Travaux effectués pour la venue du duc et de la duchesse ?

Au cours de son séjour, elle écrit à sa fille : *« regardez où je suis, je vous prie ; me voilà sur la côte du midi, sur le bord de la mer »*. Le 9 août : *« nous suons tous les jours et croyons que cela est admirable pour la santé »*

On a écrit qu'elle avait mangé de fort bons poissons à Auray, qu'elle avait couché à l'auberge des Trois Rois où elle aurait mangé du poulet rôti. Ceux qui ont écrit ça n'ont apparemment pas lu les lettres de la marquise de Sévigné.

Benjamin Franklin

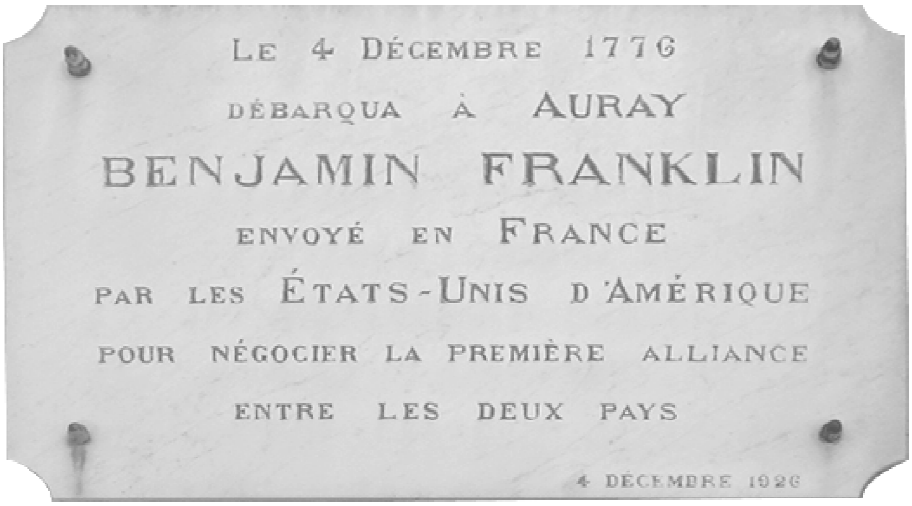

Fig 4. Plaque apposée en 1926 sur une maison quai Franklin

Benjamin Franklin a débarqué à Saint-Goustan le 3 décembre 1776 (la plaque apposée sur une maison du quai porte son nom indique par erreur la date du 4 décembre 1776). Avant de venir solliciter l'aide de la France, le célèbre philosophe américain avait combattu les Français. « Personne ne peut se réjouir plus sincèrement que moi de la soumission du Canada ; et pas seulement parce que je suis colon, mais parce que je suis Anglais. Depuis longtemps je suis d'avis que les fondements de la grandeur et de la stabilité futures de l'empire britannique résident en Amérique... ». Une dizaine d'années après que les Acadiens eurent été dépossédés de leurs biens et déportés (« Le grand dérangement »), Benjamin Franklin avait acquis 20 000 acres de terres en Nouvelle Écosse. Léandre Le Gallen écrira : « Cette mesure infâme, réclamée à grands cris par le pseudo philosophe Benjamin Franklin, fut exécutée avec une cruauté qui en doubla l'horreur »

Isaac de Razilly

A l'extrémité du pont de Saint-Goustan, une plaque commémore le départ d'Isaac de Razilly, le 4 juillet 1632 : « Sur ordre du Cardinal de Richelieu, le Commandeur Isaac de Razilly, gouverneur de l'Acadie, accompagné de Samuel de Champlain, Charles Menou d'Aulnay et Nicolas Denys quittèrent Auray à bord de l'Espérance en Dieu pour conquérir Port-Royal en Acadie ». Isaac de Razilly mettra la compagnie de la Nouvelle France en possession de Port-Royal.

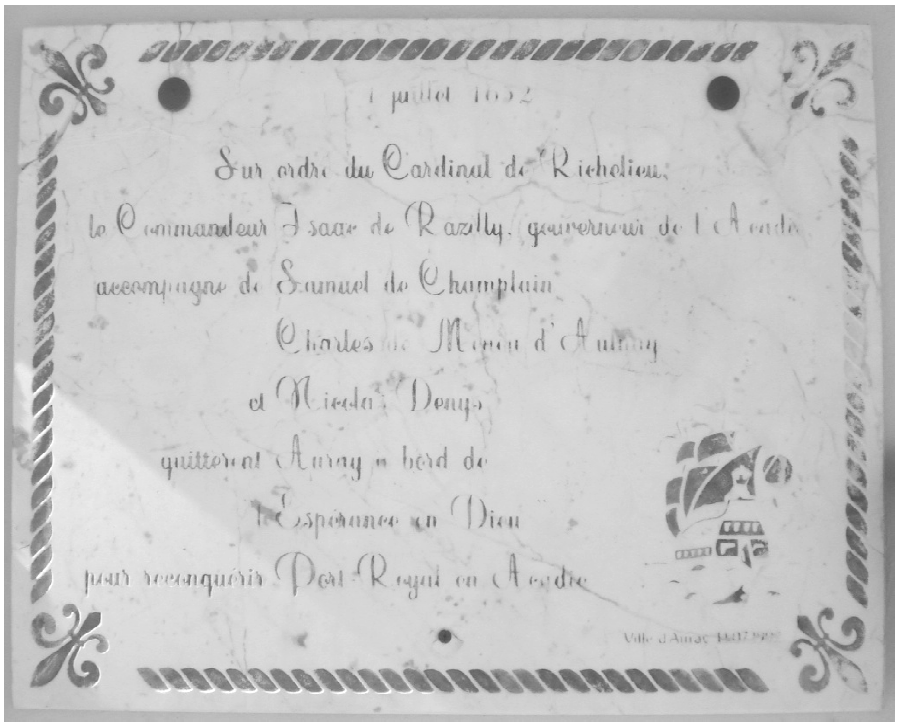

Fig 5. Plaque apposée en 1992 sur la maison à l'extrémité du pont de Saint-Goustan.

Sources

Pierre ROBINO, « L'ambassade siamoise à Auray », bulletin SHAPA 2006, pp. 7-18.
Michael SMITHIES, *The siamese embassy to the sun king, the personal memorials of Kosa Pan*, Éditions Duang Kamol, Bangkok, 1990.
Pierre ROBINO, « Madame de Sévigné et le Pavillon d'en Bas, une liaison impossible », bulletin SHAPA 2003, pp. 83-85.
Pierre ROBINO, « Franklin et les Acadiens », bulletin SHAPA, juillet-août 1992.
Pierre ROBINO, « Débarquement de Franklin à Auray », bulletin SHAPA 2007, pp. 87-9.